

COMMUNIQUÉ
23 Juillet 2019

**CANICULE : 1 MILLIARD D'AVANCE POUR LE BETAIL,
L'AD-PA DEMANDE 1,5 MILLIARD D'AVANCE POUR LES PERSONNES AGEES**

En organisant le déblocage d'un milliard d'euros pour le secteur agricole, l'Etat montre qu'il sait engager des réponses face à une situation de crise.

L'AD-PA attend donc qu'il en fasse de même pour les personnes âgées.

En plus de la situation de crise que connaît l'aide aux personnes âgées depuis plus de 20 ans, mise en évidence par les mouvements sociaux depuis un et demi, le secteur fait actuellement face à un deuxième épisode caniculaire qui peut faire craindre une configuration proche de celle de 2003.

Les mesures de prévention et l'engagement des professionnels ne pourront donc suffire à eux-seuls pour répondre un tel enjeu de santé publique.

Il est donc d'autant plus urgent que l'Etat mette tout en œuvre pour éviter des décès évitables en engageant, dès à présent, le 1,5 milliard d'euros permettant de créer les deux postes nouveaux dans chaque établissement et service à domicile attendus par l'AD-PA et l'ensemble des organisations syndicales.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



@AssociationADPA

<https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

<http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées